

DISPOSITIF DE FORMATION ARTS
APPLIQUES LP : APPORT AU CHEF
D'OEUVRE - L'APPORT DES ARTS
APPLIQUES AU CHEF D'ŒUVRE
12 FÉVRIER 2021

La réalisation du chef-d'œuvre concerne tous les élèves et apprentis de CAP sur le cycle de formation et tous les élèves/apprentis des baccalauréats professionnels sur le cycle terminal (classes de première et terminale). Le chef-d'œuvre systématise et incarne la pédagogie de projet dans l'enseignement professionnel. Pour autant, il ne doit pas être un projet comme un autre. Il est un moment et un objet de formation exceptionnel dans le parcours l'élève contribuant à sa motivation et à son développement personnel. Le projet qui porte le ou les chefs-d'œuvre peut être réalisé par un collectif d'élèves/apprentis. Un projet collaboratif sera donc un chef d'œuvre collectif ou l'addition de plusieurs chefs-d'œuvre individuels ou collectifs. Pour permettre des mutualisations, les étapes de la réalisation du chef-d'œuvre peuvent s'appuyer sur une collaboration élargie : entre plusieurs élèves d'une même classe, d'une même spécialité, de spécialités différentes, d'établissements différents, entre plusieurs élèves et une entreprise ou une organisation.

ÉTABLISSEMENT
NOMS DES ENSEIGNANTS

EN COLLABORATION AVEC
QUEL/LLES AUTRE/S FILIÈRE/S
NOM DES ENSEIGNANTS

DÉCRIRE L'OBJECTIF DU CHEF D'ŒUVRE SUR LES DEUX ANNÉES